AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire Hôtel de Ville

71 rue Charles Beauhaire 45142 Saint Jean de la Ruelle

Tél: 02 38 79 33 00 - Fax: 02 38 79 33 62

SIRET 21450285800019

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public. Groupement de commandes : Non



Objet	PRESTATIONS DE NETTOYAGE DU CENTRE AQUATIQUE DES CORBOLOTTES
Référence	25SJ14
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée ouverte
Technique d'achat	Sans objet
Lieu d'exécution	rue Charles de Gaulle
principal	45140 Saint Jean de la Ruelle
Durée	12 mois
Description	La présente consultation a pour objet diverses prestations de nettoyage journalier du centre aquatique des Corbolottes. La consultation comporte une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire : Forfait « vidange » décapage des bassins vides et abords Aucune variante autorisée n'est prévue.
Code CPV principal	90900000 - Services de nettoyage et d'hygiène
Code CPV complémentaire	90911200 - Services de nettoyage de bâtiments
Forme	Prestation divisée en lots : Non Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Critères de participation : renvoi au R.C.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non La consultation comporte des tranches : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères d'attribution

énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 %: Valeur technique de l'offre

40 % : Prix

Correspondre avec l'Acheteur Renseignements

administratifs

Pôle Affaires Juridiques

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le 27/10/25 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Dépôt

• Déposer un Pli dématérialisé

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois, du 1er janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.

Le marché est reconductible 2 fois 1 an de manière tacite et s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2028.

Le pouvoir adjudicateur organise une visite des lieux d'exécution du marché. Cette visite n'est pas obligatoire pour les candidats.

Toutefois elle demeure fortement recommandée. Le but de cette visite est de prendre en considération la nature des prestations à réaliser et tous les éléments pour lesquels des informations peuvent être obtenues et qui pourraient avoir une incidence sur l'exécution et sur le coût des fournitures et prestations. Pour toutes les informations relatives à cette visite : cf règlement de consultation

Envoi le 02/10/25 à la publication